

Il faut rendre un avis défavorable :

Nuisances auxquelles on doit s'attendre :

1) **Visuelle**, avec l'impression d'être pris en tenaille entre l'usine EGGER et la nouvelle usine dont la hauteur n'est pas limitée.

Pour des maisons qui sont nées au milieu de la forêt, certaines plus que centenaires, c'est dur à vivre.

2) **Bruit** : Mouvement de camions, allers, retours, manoeuvres (20 places de parking de camions),

Broyage pour la transformation de bois en pellet (parfois >95 dB),

Nous subissons déjà le bruit de l'usine EGGER et celui de la circulation... EGGER est entendu violemment même au-delà de la voie ferrée, certains jours. Les habitants le long de la RD41 et proches d'EGGER peuvent recevoir dans leurs jardins ou chez eux fenêtres ouvertes des giclées à plus de 95 dB.

Le bruit est le sujet capital car il ne sera pas masqué et des maisons seront prises en tenaille entre les bruits d'EGGER et de la RD41 au Nord et le bruit généré par la nouvelle usine au sud.

Ajoutons que ces maisons sont beaucoup occupées par des retraités qui subiront ces nuisances 100% du temps.

Le bruit est une nuisance terrible pour la santé

<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/bruit-sante/effets-du-bruit-sur-la-sante>

3) **Circulation** : la D41 est sous-dimensionnée au regard de l'énorme trafic de camions qu'elle subit (200 camions/jour pour EGGER, camions entre Tartas et Rion dans les 2 sens (pour et depuis l'autoroute) et pour l'usine de Tartas, camions Guyamier (dont le dépôt est maintenant en pleine ville). Tous les riverains de la RD 41 depuis le carrefour avec la dérivation devant le garage Renault sont gravement impactés par le bruit des camions qui va donc augmenter. Le trafic induit par cette nouvelle usine est très redouté.

4) **Dégradation encore augmentée de la RD 41** par le passage des camions : déjà bouches d'égouts, détérioration régulière... Bruit augmenté sur cette route pleine de nids de poules, sur les bouches d'égouts et au passage à niveau près d'EGGER

5) **Insécurité** : Outre le trafic encore augmenté accroissant la dangerosité des traversées, il y a un danger considérable sur cette route pour les cyclistes entre Rion et Tartas, même s'il y a une piste cyclable, elle ne va même pas jusqu'à EGGER... Nécessité de poursuivre la piste cyclable jusqu'à Tartas. Insécurité à l'entrée et la sortie des camions de cette nouvelle usine. Il faut prévoir un nouveau rond point en prenant sur la parcelle à l'entrée et réduire la vitesse drastiquement (après la route de Lesgor, les véhicules dépassent de beaucoup les 50 km/H).

Bref, avant l'installation de cette unité de production, il faut une étude environnementale contradictoire réalisée de concert **avec les riverains et des experts parfaitement indépendants**. Et il faut refaire la route, aligner les bouches d'égout entre les roues des véhicules et non pas sous chacune de leurs roues

6) **Incendie** : l'installation de cette usine expose à un risque incendie accru, proche des habitations.

7) **Pollutions** : On sait qu'il y a risque de contamination de la nappe à laquelle le maire de Rion prétend toruwer la parade. Mais les micro-particules auxquelles sont soumis les habitants seront encore en augmentation, car les camions et même les véhicules légers roulent au diésel. Quelles pollutions supplémentaires devons-nous redouter de cette future usine?

L'étude d'impact aurait défini "une incidence faible en ce qui concerne les nuisances générées par l'activité industrielle (bruit, circulation de poids lourds, route départementale importante)
Enfin, dans ce projet de PLUi, on remarque des trésors de méconnaissance de l'inconfort auquel les habitants nombreux sont déjà et de plus en plus soumis à des nuisances insupportables.
Les termes de cette modification notent la "présence limitée d'habitations situées en limite nord,

au-delà de l'emprise ferrée".

C'est faux : les habitations sont plus d'une trentaine au nord et à l'Ouest. Elles sont déjà saturées par les bruits de l'usine EGGER et ne sont prêtes à **aucun prix à subir le moindre dB supplémentaire**, d'autant plus que la prochaine installation constituera une nouvelle source qui les prendra en sandwich avec celle d'EGGER.

Et pourtant, les élus sont conscients des supplices qu'ils vont infliger aux habitants de ce quartier, car dans d'autres zones, le PLUi ajoute la mention suivante aux articles 1-1, destinée à renforcer les possibilités d'écarter des implantations jugées **NON COMPATIBLES** avec l'habitat.

Sont interdits... les activités commerciales, artisanales, industrielles ou à destination d'entrepôts susceptibles de générer ou d'accroître un risque relatif à la sécurité ou à la salubrité publique, par la production de nuisances pour le voisinage en termes de bruit, de vibrations, ou de poussières ou par la génération d'un trafic de poids lourds incompatible avec la voirie existante.

Ainsi, le PLUi sacrifie en toute connaissance de cause les habitants du quartier Machacq et Loncate, et le long de la route de Lesgor.

Il sacrifie aussi tous les riverains de la RD41 étroite et dégradée au bruit généré par l'énorme quantité de poids lourds qui va encore être accru par l'usine prévue.

C'est la raison pour laquelle nous sommes **formellement**

défavorables à cette nouvelle installation ainsi, évidemment qu'à la

transformation en zone USI. **C'est NON COMPATIBLE avec l'habitat. Et il y a un habitat important.**